

Compte rendu du conseil d'école n°1 de l'année scolaire 2021-2022

Date: Mardi 19 octobre 2021

Lieu: Mercey-le-Grand

Présents:

- Madame Cuinet, 4ème vice-président en charge du scolaire, du périscolaire et de la petite enfance, CCVM
- Monsieur Aubry maire des communes de Mercey-le-Grand et Cottier
- Madame Antoine, adjointe aux affaires scolaires de la commune de Mercey-le-Grand
- Monsieur Vinit, élu au conseil municipal d'Etrabonne, titulaire de la commission des affaires scolaires.
- Mesdames Di Sabatino, Vanlande, enseignantes
- Madame Jandot C, directrice de l'école intercommunale
- Madame Fagandet, ATSEM à Cottier
- Mme Rottier, enseignante réseau d'aide – Maître E
- Madame Ferchichi, responsable du périscolaire, CCVM
- Madame Momy, Messieurs Bonnet, Pallaud, représentante et représentants titulaires des parents d'élèves
- Mesdames Jandot N., Tardevet représentantes suppléantes des parents d'élèves

Excusés:

- Madame Guillemain, Inspectrice de circonscription de l'Education Nationale
- Madame Bourgeois, CCVM
- Madame Pharizat, maire de la commune d'Etrabonne
- Madame Simonet, enseignante
- Madame Pouthier, représentante suppléante des parents d'élèves

Secrétaire de séance: Mme Di Sabatino

La séance est ouverte à 18h

Relevé de conclusions

1. Fonctionnement de l'école intercommunale

Présentation des membres du conseil d'école et leur fonction dans le conseil

Le conseil d'école est le lieu d'information et de communication où les parents sont associés à la vie de l'école; il donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école, sur les questions intéressant la vie de l'école et de la communauté scolaire: projet d'école, projet d'action éducative, péri et post scolaires, classe découverte, conditions matérielles, financières,

restauration scolaire, hygiène, sécurité, accueil des élèves, vote le règlement intérieur, organise l'utilisation des locaux scolaires, organise la semaine scolaire, discute les heures d'entrée et sortie des classes.

Ce conseil est réuni en présence de :

- La directrice ou le directeur qui préside le conseil d'école.
- L'Inspectrice de l'Éducation Nationale, membre de droit
- Le président de la Communauté de Communes du Val Marnaysien ou /et de l'un de ses représentants
- Tous les enseignants de l'école
- Les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui de toutes les classes de l'école. Ils assurent un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative. Ils ne parlent pas en leur nom propre mais en lieu et place des familles. Toute personne dont l'expertise peut être jugée utile en fonction de l'ordre du jour

Par exemples :

- Les maires et les conseillers municipaux qui représentent les communes de Mercey et Etrabonne.
- Le responsable du périscolaire qui expose les services mis en place dans le cadre du périscolaire.
- L'Atsem ...

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

Au total, 6 candidatures ont été déposées : 3 titulaires et 3 suppléants.

Sur 89 personnes inscrites sur la liste électorale, nous avons recensé 42 votants dont 2 bulletins blancs ou nuls, ce qui fait un taux de participation de 47.19% (contre 68% l'année dernière)

Les représentants des parents d'élèves élus sont :

- Madame Momy, Messieurs Bonnet, Pallaud, représentante et représentants titulaires des parents d'élèves
- Mesdames Pouthier, Jandot N., Tardevet représentantes suppléantes des parents d'élèves

Les parents d'élèves sont votre relais auprès de l'équipe pédagogique.

Toutes les questions que vous souhaiteriez poser à l'occasion des conseils d'école sont inscrites à l'ordre du jour dès l'instant où vous soumettez votre requête à vos représentants qui les transmettent par le biais du mail de l'école dans un délai de 3 jours au moins avant la tenue de séance. Vous trouverez donc ci-après les noms des parents que vous pourrez joindre à cet effet.

Classe de PS-MS-GS	Mr Bonnet Florian - Titulaire Mme Pouthier Manon - Suppléante	vivenot.sandra@orange.fr manon39jura@hotmail.fr
Classe de CP-CE1	Mr Pallaud Rodolphe – titulaire Mme Tardevet Gaëlle - suppléante	rpallaud@hotmail.fr gaelle_amelie1989@hotmail.fr
Classe de CE2-CM1-CM2	Mme Momy Audeline - titulaire Mme Jandot Nathalie - suppléante	momy.audeline@gmail.com jandotnat@yahoo.fr

Organisation pédagogique, effectifs, répartition, projet d'école

64 élèves sont inscrits à l'école intercommunale pour l'année 2021-2022

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
4	6	5	10	14	9	6	10

Répartis dans :

- Une classe de PS MS GS (4 / 6 / 5) 15 élèves : Enseignantes Mmes Jandot et Simonet
- Une classe de CP CE1 (10 / 14) 24 élèves: Enseignante Mme Vanlande
- Une classe de CE2 CM1 CM2 (9/6/10) 25 élèves: Enseignante Mme Di Sabatino

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont prévues dans chaque classe selon les horaires suivants :

PS / MS / GS - COTTIER	Lundi : 16h35-17h15
CP / CE1 ETRABONNE	Mardi 8h10-8h40 / Jeudi : 16h20-16h50
CE2 / CM1 / CM2 MERCEY LE GRAND	Mardi et vendredi : 8h07 – 8h37

Elles sont, cette année, réservées aux élèves en difficultés en priorité.

Les prévisions pour la rentrée 2022 sont actuellement de 61 élèves (10 élèves de CM2 partiront au collège, 7 nés en 2019 sont susceptibles d'être inscrits à l'école maternelle d'après les informations données par les mairies.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur, revu par les enseignantes de l'école intercommunale lors de leur conseil des maîtres du mardi 12 octobre a été envoyé aux membres du conseil d'école, avec l'invitation et l'ordre du jour.

Après relecture du règlement intérieur, celui-ci est voté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

Point sur la gestion de la crise COVID 19

La mise en place du protocole sanitaire n'a pas posé problème.

Conformément au décret n°2021-1298 du 6 octobre 2021 paru au Journal officiel ce jeudi 7 octobre : le protocole sanitaire de niveau 1 (vert) est applicable depuis lundi 11 octobre dans les écoles, collèges et lycées du département du Doubs (taux d'incidence inférieur au seuil de 50 pour 100 000 habitants sur une période de 5 jours).

- Le niveau 1 du protocole sanitaire en milieu scolaire implique notamment que le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves de l'école élémentaire.
En revanche, il est toujours porté par les adultes intervenant auprès de ces mêmes élèves (personnels de l'éducation nationale et des collectivités locales, etc).

- L'absence de restriction sur les activités sportives en intérieur à tous les âges.

- Le protocole prévoit que la limitation du brassage au niveau 1 n'est plus obligatoire, toutefois il est préconisé dans la FAQ, actualisée ce jour, que les mesures mises en place jusque là perdurent jusqu'aux vacances d'automne.

- Les élèves pourront être répartis dans les autres classes en cas d'absence d'un enseignant en veillant à limiter le brassage (maintenir une cohérence du groupe).

- La nécessité de maintenir le lavage des mains et l'aération des pièces plusieurs fois par jour.

La carte des départements concernés par ce passage au niveau 1 du protocole sanitaire sera amenée à évoluer chaque semaine en fonction de la situation sanitaire des territoires

Présentation du plan de continuité pédagogique :

Un plan de continuité pédagogique en cas de fermeture de classe cause COVID, ou de confinement a été élaboré en conseil de maître :

Principes arrêtés en conseil des maîtres :

- *Communication par mails avec les familles.*
- *Mise à disposition à l'école de documents photocopiés si besoin (familles sans possibilité d'imprimer recensées)*
- *Utilisation de classes virtuelles*
- *Appels téléphoniques pour ceux qui ne répondent pas ou ne participent pas*
- *Si la séparation avec les élèves est supérieure à 7 jours : appel téléphonique peut être envisagé.*

- *Si un élève est en isolement (cause maladie COVID, cas contact), la modalité reste la même que si c'était la classe qui fermait sauf que les documents pourront être transmis par un camarade en plus des envois par mails.*

2. Vie scolaire

Présentation des projets pédagogiques de l'école :

Les projets de classe prévus pour cette année sont les suivants mais peuvent être amenés à évoluer.

Classe de PS-MS-GS :

- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique : interventions de Monsieur Rubio (ETAPS de la CCVM) pour des séances EPS en novembre décembre 2021 (tir à l'arc avec ventouse) et janvier février 2022 (jeux d'opposition)
- Projet « Louve à la conquête de l'espace ». A la rentrée, Louve notre mascotte est arrivée en fusée en tenue de cosmonaute et nous a proposé de nous emmener tout au long de l'année faire le tour de la galaxie. L'année étant découpée en 5 périodes, nous verrons donc avec elle, tout d'abord l'Espace en général avec tout le vocabulaire qui tourne autour (fusée, planète, étoiles, astronaute...), puis plus précisément la lune et les constellations d'étoiles en période 2, la planète Mars, les soucoupes volantes et les petits hommes verts en période 3 juste avant carnaval, le soleil, travail sur les ombres, la lumière, les saisons, la météo en période 4 pour finir en période 5 sur la modélisation du système solaire et une approche environnementale de notre planète Terre.
- Communication via Twitter avec Thomas Pesquet, avec les parents, avec la classe de François et de Dannemarie qui mènent le même projet que nous (Loup dans l'Espace)
- Projet « Ecole du dehors » en 2022 : avec une intervenante de la maison de la Nature de Brussey (3 matinées en extérieurs dans l'objectif de ritualiser ces sorties régulièrement jusqu'à la fin de l'année)
- Projet Spray painting avec un intervenant artiste peintre pour peindre des paysages planétaires à la bombe.
- Projet sortie au planétarium de Dijon en réflexion.

CP-CE1 :

- EPS : Interventions de Monsieur Rubio de la CCVM : quatre séances de hockey devant l'école d'Etrabonne en septembre et octobre avec matchs en dernière séance, et séances de course d'orientation en mai 2022
- Semaine du goût : intervention d'une productrice de lait/produits laitiers bio, Aurélie Paulien. Les enfants ont fabriqué un fromage à tartiner aux fines herbes qu'ils ont rapporté à la maison.

CE2 CM1 CM2 :

- EPS : Interventions de Monsieur Rubio de la CCVM : 5 séances de hockey sur le parking de la salle des fêtes de Mercey ont eu lieu en période 1 et un cycle d'athlétisme est prévu en janvier.
- Semaine du goût (intervention d'une productrice de lait ainsi que d'un boulanger en classe pour échanger sur leur métier, goûter aux produits apportés en classe, fabrication de fromage à tartiner...)
- Service sanitaire des étudiants en santé : action de prévention sur la nutrition (3 interventions des étudiants sont prévues en mars sur le thème de la nutrition)
- L'intervention de la brigade de prévention d'Etupes est prévue le 17 décembre pour aborder le thème de la justice.

Projets communs aux deux classes d'élémentaire (Mercey-Etrabonne) :

Dans le cadre du projet d'école (Prévoir pour chaque élève au minimum une participation à une sortie par année en lien avec le PEAC) :

- Spectacle JMF : Les deux classes se rendront à un spectacle de percussions (le 16 novembre) au petit kursaal de Besançon.
- Ecole et cinéma (les deux classes pourront voir 3 films : 2 séances à Saint-Vit à la salle des fêtes et une séance à Besançon dans un « vrai » cinéma). Projet en attente de confirmation.
- Projet ADAGE : Au mois de juin les enseignantes des classes de CE2-CM1-CM2 et CP-CE1 ont répondu à un appel à projet musical. Dans un premier temps, le projet a été déposé auprès de notre Inspection qui a émis une première réponse favorable avec l'annotation suivante : « Votre projet est très intéressant, bien structuré, et riche. Bravo pour ce beau projet, j'espère que vous obtiendrez une subvention. ». Nous avons maintenant, obtenu la validation par la commission qui se réunissait courant septembre et nous avons obtenu un budget de 720 euros pour nos deux classes nous permettant de financer l'intervention d'un musicien.

Observation dans l'application ADAGE : « **Un projet qui révèle une belle dynamique.** » Monsieur Antoine, contacté au mois de juin, a accepté d'intervenir dans les deux classes pour initier les élèves aux percussions, pour chanter, peut-être même danser.

Projets communs aux trois classes du RPI :

- Fête d'Halloween (déguisements et autres festivités) le vendredi veille des vacances d'automne.
- En lien avec le projet d'école, afin de créer une unité d'école pour palier à la séparation physique des classes et des élèves, nous réfléchissons à une sortie commune des 3 classes en fin d'année.

L'école remercie la mairie de Mercey-le-Grand pour l'enveloppe gagnée lors du concours de dessins de l'année dernière lors de l'exposition « Des visages, des villages », journée proposée

par la CCVM à toutes les communes désirant mettre en valeur les richesses de leur patrimoine, leurs paysages...

Bilan financier de la coopérative scolaire : AEIM **(Association de l'école Intercommunale de Mercey-le-Grand)**

Madame Jandot, présidente de l'association fait part, pour information, aux membres du conseil d'école des crédits et des débits enregistrés pour l'année scolaire 2020/2021. Le procès-verbal de l'AG du 1^{er} juillet 2021 est présenté. Il est consultable au bureau de Mercey-le-Grand. Nous avons reçu 54 cotisations sur 64 élèves et remercions les familles pour leur participation.

La coopérative scolaire à la date du 19/10/2021 présente un solde positif de 1915.96 €.

Présentation du site internet de l'école, du compte Twitter de Cottier

Un site internet hébergé par le rectorat est ouvert pour l'école. Il a été mis à jour à la rentrée avec des liens intéressants. Diverses informations y sont données. Les enseignantes peuvent y faire figurer les travaux des élèves. N'hésitez pas à le consulter. L'adresse est la suivante :

<http://prim-mercey-le-grand.ac-besancon.fr/>



La classe de Cottier utilise également un compte Twitter pour échanger avec d'autres classes de maternelle, participer à des projets et partager avec les parents les productions des élèves, les expériences, ou l'aboutissement en photos des projets de classe.

Le compte est le suivant : [@MaternelleCott1](https://twitter.com/MaternelleCott1)

N'hésitez pas à nous suivre.

3. Activités périscolaires

Mme Sophie Ferchichi est directrice de l'accueil de loisirs de Mercey-le-Grand, pour la CCVM, depuis la rentrée 2020. La CCVM travaille en réseau du fait de la multiplicité des communes, en plus de l'accueil périscolaire de Mercey, et propose des activités les mercredis et durant les vacances scolaires ainsi que des ateliers en semaine sur les différentes communes de la CCVM.

Mme Ferchichi pourra proposer au cours de l'année des animations en relation avec certains thèmes abordés à l'école si les enseignantes le souhaitent.

Les relations périscolaire – école sont étroites et appréciables avec des échanges réguliers. Ce climat de confiance est un plus pour les enfants de l'école.

Il y a entre 25 et 35 enfants par jour qui fréquentent le centre. Le nouveau parc de jeux à proximité du centre est très appréciable : les enfants ont la possibilité de se défouler le midi, c'est très

important pour eux. La réorganisation des tables a permis de créer plus de lien entre les enfants, le temps de midi est plus calme.

En ce moment, les enfants préparent la fête d'Halloween.

Une dizaine de mallettes de jeux de la CCVM circulent entre les centres, ce qui permet aux enfants de découvrir de nouveaux jeux.

Question M. Bonnet : la réunion avec les parents évoquée lors du dernier conseil d'école pourra-t-elle avoir lieu ? Réponse de Mme Ferchichi : l'organisation de cette rencontre est prévue d'ici décembre.

Vous pouvez via le site de la CCVM suivre la vie du centre périscolaire en photos.

4. Présentation du RASED

Madame Sandrine ROTTIER (enseignante spécialisée) est venue présenter les membres du RASED (Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés). Elle travaille en étroite collaboration avec Mme Janey, psychologue de l'éducation nationale.

Leur secteur d'intervention est très vaste : 14 écoles, 920 élèves.

Elles interviennent sur demande des enseignants, lorsque la différenciation pédagogique n'est pas suffisante pour pallier aux difficultés d'un élève.

Différentes formes d'intervention : en classe, co-intervention ou séances en petits groupes en dehors de la classe. Il ne s'agit pas de soutien mais de proposer une autre entrée à l'élève, revenir sur leurs procédures, leur raisonnement.

Madame Bérengère JANEY (psychologue scolaire) a son bureau situé dans la classe du haut à Etrabonne : elle réalise des observations en classe, des entretiens individuels, des bilans.

Travail en partenariat avec les orthophonistes, ou autres intervenants extérieurs.

Elles proposeront un planning d'interventions dès la deuxième période. (2x45 min par semaine par classe).

130 demandes d'aide ont été déposées cette année. La priorité est donnée aux élèves de CP-CE1 ainsi qu'aux élèves nécessitant une orientation SEGPA/ULIS.

Une plaquette d'informations à destination des familles a été rédigé cette année. Vous la trouverez en pièce-jointe de ce compte-rendu.

4. Sécurité et équipements

Sécurité : Transport sur le site d'Etrabonne.

Pour ce qui concerne la sécurité à 16h20 à Etrabonne : le bus est toujours positionné avec porte face à la route ce qui oblige les enfants à aller sur la route pour monter dans le bus.

Nous rappelons qu'il est interdit de stationner sur l'emplacement matérialisé par les lignes jaunes ainsi qu'à sa proximité pour permettre au bus les manœuvres, tous les jours de classes, aux heures d'entrée et sortie des élèves.

Il est également interdit de stationner et de circuler durant les jours de classe au-delà de la ligne blanche située derrière le monument aux morts. Il est interdit de contourner le monument aux morts.

PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)

Un exercice d'évacuation incendie a été effectué mi-septembre sur les trois sites. L'évacuation s'est déroulée en respectant les procédures.

Site géographique	Temps nécessaire
Cottier	50 secondes
Mercey-le-Grand	60 secondes
Etrabonne RDC	46 secondes

Cet exercice s'est bien passé. Les élèves sont désormais sensibilisés à ce type de risque.

Un exercice **académique** PPMS attentat - anti intrusion aura lieu le jeudi 2 décembre 2021.

Le document PPMS des trois sites a été présenté aux membres du conseil d'école et a été approuvé à l'unanimité.

Demandes d'intervention et travaux :

Les divers travaux demandés par le biais des fiches d'intervention depuis le début de l'année ont été réalisés et nous remercions la CCVM pour la réactivité et la rapidité de réponse.

Point sur le projet de nouvelle école :

Le terrassement et la maçonnerie ont débuté. Il y a de gros retard dans les travaux et l'ouverture de l'école ne pourra pas se faire avant la rentrée scolaire 2023. La CCVM travaille encore sur la carte scolaire. Une réunion avec les maires concernés est prévue ce mercredi. Plusieurs scénarios sont encore à l'étude. Une rencontre est prévue avec l'inspectrice mi-novembre mais la carte scolaire devrait être arrêté au 31/12/2021.

Informations diverses

Monsieur Aubry informe le conseil d'école que les travaux de la fibre avancent bien. En ce qui concerne les branchements : chaque utilisateur choisit son opérateur, il est envisagé de souscrire un contrat auprès du même opérateur pour toutes les écoles.

La salle polyvalente de Mercey est disponible pour l'école (cf. Mme Antoine)

Projet d'étude d'une « voie douce » pour relier les villages avec des pistes cyclables :

- Avis favorable pour le projet qui relierait Lantenne-Vertière, Mercey-le-Grand et Cottier.

Objectif : relier l'ensemble des communes pour que les élèves puissent se déplacer, aller à l'école en vélo en toute sécurité.

Une étude est lancée auprès des autres communes concernées.

- Soutien du Conseil départemental du Doubs et de Haute-Saône,
- Accord et soutien de la Région, de la CCVM et peut-être de l'Etat.

Le jardin de l'école de Mercey pourra être préparé pour le printemps.

Les investissements dans le numérique :

Nous remercions la CCVM pour l'achat d'un ordinateur portable qui remplacera un ancien qui est tombé en panne cet été. Nous n'avons toujours pas reçu le nouveau. La CCVM reste en attente du devis de M. Simonin.

La séance est levée à 19h30

Directrice de l'école: Madame Jandot C.

Secrétaire de séance: Madame Di SABATINO